



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat cantonal**  
Rue Frédéric-Soguel 22 – 2053 Cernier  
Tél. 079 834 42 52 - [www.udc-ne.ch](http://www.udc-ne.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-ne.ch](mailto:secretariat@udc-ne.ch)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Votations fédérales du 19 mai 2019

#### Un non et un oui pour l'UDC neuchâteloise

Réunie en assemblée générale le 13 mars dernier, l'UDC du canton de Neuchâtel a arrêté ses mots d'ordre pour les votations fédérales du 19 mai prochain.

Sans surprise, le parti rejette la révision de la loi sur les armes qui vise à durcir les conditions de détention de certaines armes, notamment semi-automatiques. Plus de 80% des armes utilisées pour le tir sportif devront faire l'objet d'une autorisation couteuse et assortie de conditions strictes. La loi introduit une clause du besoin qui fait du droit de porter une arme un privilège. Elle ne sera d'aucune utilité en matière de lutte contre le terrorisme. Aucun des attentats commis ces dernières années en Europe ne l'a été avec une arme légale. Pour toutes ces raisons, l'UDC recommande de voter NON à cette révision législative.

Concernant la réforme financière et le financement de l'AVS (RFFA), le parti cantonal recommande à une très large majorité de voter OUI sur cet objet. Il est vrai que la décision du Parlement fédéral de lier 2 dossiers différents, soit la réforme de la fiscalité des entreprises et l'AVS, n'est pas très heureuse, mais la solution proposée constitue un compromis acceptable. La réforme de la fiscalité des personnes morales est indispensable pour maintenir l'attractivité de la place économique suisse et les milliers d'emplois qui sont en jeu. Un renforcement du financement de l'AVS est nécessaire et est de nature à faciliter la révision à venir de cette importante assurance sociale. Cette votation est aussi primordiale pour les cantons, qui comme Neuchâtel, ont revu ou vont revoir la fiscalité des entreprises. Le mécanisme de compensation mis en place par la Confédération pour limiter les pertes fiscales des cantons est positif pour notre canton.

Cernier, le 25 mars 2019

UDC du canton de Neuchâtel  
Secrétariat cantonal

#### Contact :

Walter Willener, président : 079 689 31 06